

Dossier
de presse

Janvier 2026

Emmanuel • Grégoire

Protéger nos enfants !
Pour une refondation
du périscolaire parisien

Emmanuel Grégoire

Candidat à la mairie de Paris

« Ces derniers mois, les témoignages d'enfants relatant des violences physiques et sexuelles, commises dans le cadre du périscolaire, se sont multipliés. J'adresse d'abord tout mon soutien aux victimes. Je veux également dire aux familles que je partage leur colère. Nous avons notre part de responsabilité.

Les violences faites aux enfants sont insoutenables ; et lorsque des intervenants du périscolaire sont en cause, il est légitime que la confiance des familles envers la collectivité vacille. **À partir du moment où il y a ne serait-ce qu'une seule violence commise sur un enfant, c'est qu'il faut tout revoir.**

La société a longtemps minimisé la parole des enfants, et nos institutions doivent faire mieux pour faire de leur protection une priorité absolue. **Les institutions, notre société et notre culture doivent changer. C'est un défi que je veux que nous relevions ensemble. Paris doit être et sera exemplaire sur la protection des enfants.**

En particulier, je veux que l'école publique dispose de tous les moyens nécessaires pour être le lieu de l'épanouissement et de la protection de tous les enfants. L'école est le ciment de notre République. C'est grâce à elle que l'on peut s'émanciper et devenir un citoyen éclairé. Cela doit inévitablement passer par une éducation d'excellence pour toutes et tous, ainsi que par des équipes formées à développer et accueillir la parole des enfants.

C'est pourquoi je porterai une refonte du périscolaire et je veillerai personnellement à l'intérêt de nos enfants.

Deux principes guideront notre action : d'abord et avant tout, protéger les enfants. L'école et le périscolaire sont des sanctuaires. La protection des enfants et la qualité de leur éducation ne sont pas négociables. Mais aussi, favoriser leur réussite par des écoles publiques attractives, pour apprendre et s'épanouir.

Pour répondre à ces deux exigences, **je convoquerai dès le lendemain de l'élection une convention citoyenne**, qui rassemblera enfants, parents, communauté éducative et experts. Ses conclusions mèneront à une refonte globale du périscolaire à Paris dès la prochaine rentrée de septembre.

Paris doit être la ville qui aime et qui protège les enfants. Nous leur devons la sécurité absolue. Je rétablirai une gouvernance claire, j'assurerai une écoute sans relâche et une action sans délai. **Et surtout, je ne céderai sur rien. Plus aucun enfant ne doit se sentir seul face aux violences. Jamais.**

C'est une ligne politique que j'assume : la protection des enfants ne se négocie pas. Elle est au sommet de la hiérarchie de nos priorités municipales et orientera toutes nos décisions.

J'en prends pleinement l'engagement.

En tant que père parisien, et demain, en tant que maire de Paris. »

Mes propositions pour protéger nos enfants à Paris

Deux principes, simples, deux exigences absolues :

1. Protéger nos enfants par tous les moyens nécessaires

L'école et le périscolaire sont des sanctuaires. La protection des enfants n'est pas négociable : nous y consacrerons tous les moyens nécessaires.

2. Favoriser l'épanouissement à l'école

Les savoirs fondamentaux le matin. Des activités culturelles, sportives, citoyennes et du soutien scolaire de qualité l'après-midi.

1. Protéger nos enfants : Refonder le périscolaire parisien

● Écouter les enfants : faire émerger la parole partout.

Au lendemain de l'élection municipale, je mettrai en place dans chaque école parisienne des dispositifs de recueil de la parole des enfants. L'objectif est clair : aucune situation de violence ne doit rester tue, aucun enfant ne doit avoir en tête que parler ne servirait à rien.

Concrètement, j'engagerai :

- La mise en place de formations renforcées à destination des animateurs, en particulier sur la détection de signaux faibles et le développement psycho-affectif des enfants pour assurer la montée en compétence sur le recueil de la parole et l'orientation vers les services compétents.
- Le déploiement de dispositifs anonymes de signalement accessibles aux enfants, comme les boîtes aux lettres déployées par l'association *Les Papillons*, en complément d'un accompagnement psychologique renforcé pour les enfants victimes et leurs familles.

Ces outils ne seront pas de simples dispositifs symboliques : ils s'accompagneront d'un traitement systématique et rapide de chaque alerte, d'un retour aux familles, et d'un suivi coordonné avec les équipes éducatives et les services compétents. Faire émerger la parole des enfants, c'est garantir qu'elle soit entendue, crue et suivie d'effets concrets.

- **Une règle absolue : aucun enfant seul avec un adulte, jamais.**

Cette règle, sur laquelle je ne transigerai jamais, ne repose pas sur la suspicion généralisée, mais sur une évidence : la meilleure prévention, c'est de rendre impossible les conditions qui permettent l'abus.

Arnaud Gallais, militant de la protection de l'enfance et de la lutte contre les violences faites aux enfants :

« Les familles ont besoin de savoir que la collectivité se donne réellement les moyens de prévenir les violences, pas seulement de réagir lorsqu'il est déjà trop tard. Quand on parle de violences faites aux enfants, il n'y a pas de « petits risques » ni de « simples dysfonctionnements ». Soit on organise la prévention de manière systémique, soit on laisse des situations d'abus de violences se reproduire. Protéger, c'est poser des règles claires, des moyens et une culture de la vigilance partagée. »

- **Former avant d'encadrer :
je créerai une véritable filière de l'animation
pour mieux accueillir les enfants.**

Protéger les enfants et garantir cette règle absolue exige intrinsèquement la revalorisation des métiers de l'animation, essentiels pour nos enfants et notre société. Dès la rentrée de septembre 2026, je créerai une véritable filière d'animation pour mieux accueillir les enfants.

J'engagerai le recrutement de 2 800 agents sur des temps continus pour mettre fin au système de vacations morcelées. La fin des vacations permettra de financer les deux tiers de ces recrutements. Ces animateurs seront **recrutés par une procédure uniforme à l'échelle parisienne et avec des critères de sélection renforcés**. Ce recrutement permettra de renforcer l'attractivité de ces postes, de réduire le taux de rotation trop élevé, préjudiciable à la qualité des apprentissages, d'assurer la formation continue des personnels et d'offrir de réels temps de préparation **afin d'améliorer significativement la qualité des temps périscolaires**.

Cette revalorisation et ces recrutements s'accompagneront :

- **D'une exigence de sécurité maximale, avec des processus de recrutement profondément renforcés**, incluant entretiens de personnalité et de motivation, mises en situation concrètes auprès d'enfants et vérification systématique des expériences antérieures et des qualifications, afin de s'assurer des compétences et de la fiabilité de chaque professionnel.
- **D'une reconnaissance des responsabilités exercées. J'accompagnerai le passage en catégorie A de postes de direction du périscolaire, avec les formations adaptées**, afin de reconnaître pleinement la complexité de leurs missions. C'est une manière concrète de mieux rémunérer celles et ceux qui organisent le service au quotidien, d'attirer des profils qualifiés et de stabiliser les équipes dans la durée, au bénéfice direct de la qualité de l'accueil et de la sécurité des enfants.

Aucun adulte ne sera mis au contact des enfants sans formation à la bientraitance, aux droits de l'enfant, à la détection des violences et à l'animation éducative d'un groupe. L'objectif est double : élever le niveau d'exigence en matière de protection et faire du périscolaire un véritable métier, stable, attractif, reconnu.



● Contrôler pour protéger : transparence et confiance avec les familles.

Reconstruire la confiance suppose de renforcer les contrôles, instaurer des règles claires et garantir la transparence absolue. J'engagerai dans ce cadre des procédures de signalement claires et partagées pour mettre fin au cloisonnement de l'information, avec une assurance de transparence totale par la publication des rapports d'enquêtes - réalisés sur l'ensemble des écoles où l'agent est intervenu - et des procédures de communication systématiques sur la mise en œuvre des recommandations issues des enquêtes.

Afin d'apporter une information claire et complète aux familles dès les premiers jours qui suivent un signalement, j'engagerai par ailleurs l'élaboration d'un protocole de communication avec le Parquet de Paris.

Je créerai un service municipal parisien d'agrément et de contrôle du périscolaire, inspiré de la mission PMI d'agrément des établissements petite enfance ou des assistantes maternelles.

Au cours de l'année, des professionnels dédiés réaliseront des inspections indépendantes régulières et inopinées, afin d'observer et, lorsque cela est nécessaire, sanctionner les pratiques au sein des écoles parisiennes. Le but n'est pas de stigmatiser les équipes, mais de sécuriser le cadre, d'identifier les dysfonctionnements, de corriger rapidement ce qui doit l'être et de diffuser les bonnes pratiques. En parallèle, un audit global sera confié à un organisme indépendant. En parallèle, un audit global sera confié à un organisme indépendant.

Tous les trimestres, nous publierons enfin les taux d'encadrement et les indicateurs de continuité de service pour améliorer la confiance entre les établissements scolaires et les parents d'élèves. Chaque parent devra pouvoir savoir, de façon lisible et accessible, dans quelles conditions concrètes son enfant est accueilli. La transparence sera la meilleure alliée de la confiance.

Laetitia Bourgi, parent d'élève du 12^e arrondissement :

« En tant que parents, notre priorité est de pouvoir accorder notre confiance à une équipe compétente, formée et pleinement engagée auprès des enfants, avec une exigence forte de transparence sur l'organisation et le fonctionnement des temps périscolaires. Au-delà de ces enjeux immédiats, nous attendons également des réponses claires sur l'avenir des rythmes scolaires et des temps d'activités périscolaires pour la prochaine mandature. C'est bien la vision et le cap politique en matière éducative qui retiennent toute notre attention en tant que parents d'élèves. »

2. Favoriser l'épanouissement au sein d'une école publique attractive : L'autre face d'une même exigence

- **Protéger les enfants, c'est aussi leur offrir une école publique forte, capable à la fois de les mettre à l'abri et de leur permettre de réussir.**

J'instaurerai en premier lieu une relation exigeante avec l'Éducation nationale et l'enseignement privé, pour éviter que ne s'installe durablement à Paris un système scolaire à deux vitesses, avec le risque de départ d'un enfant parisien sur deux dans le privé d'ici dix ans si rien n'est fait. Je me battraï résolument contre cette logique mortifère.

Ce combat sera d'abord celui contre les fermetures des classes engagées par le gouvernement, qui dégradent les conditions d'apprentissage et démantèlent le socle de la République. Je m'assurerai de la pérennisation des décharges d'enseignement des directrices et directeurs d'école pour garantir une bonne animation des équipes pédagogiques.

Je souhaite enfin que l'enseignement privé joue son rôle en matière de mixité sociale et scolaire, et ne puisse se soustraire à cette exigence : j'instaurerai un système de bonus/malus sur les dotations aux établissements privés en fonction de critères de mixité sociale, afin qu'ils ne puissent se soustraire à leur responsabilité.

- **Un périscolaire d'excellence :
donner à l'école publique les moyens d'être
à la hauteur de sa promesse républicaine.**

Un périscolaire d'excellence, c'est un périscolaire qui se positionne au service de l'émancipation des enfants, de leur curiosité, de leur confiance en eux et de leur capacité à se projeter dans l'avenir.

En premier lieu, **je repenserai l'organisation des temps périscolaires**, pour des rythmes adaptés aux besoins des enfants, plus lisibles qui facilitent le quotidien des équipes éducatives et qui permettent la construction d'activités de qualité. Tandis que le retour à la semaine de 4 jours prônée par la droite n'est ni plus ni moins qu'un plan d'austérité, la convention citoyenne nationale sur les temps de l'enfant a conclu qu'une semaine comptant 5 matinées d'apprentissage est la plus bénéfique pour les enfants et leur apprentissage. C'est cette préconisation que je suivrai, et c'est dans ce cadre qu'une convention citoyenne parisienne mènera ses travaux dont les conclusions seront rendues publiques et appliquées dès la rentrée 2026.

Sera également soumis à la réflexion, l'allongement maîtrisé des temps d'activités périscolaires afin de proposer des activités sportives, mémorielles, artistiques, scientifiques, des programmes d'éducation aux médias, à la citoyenneté et à la transition écologique, en lien notamment avec l'Académie du Climat... inscrits au sein de cycles pluriannuels adaptés à chaque âge, pour construire de vrais parcours éducatifs.

Pour permettre enfin à chaque petite Parisienne et chaque petit Parisien d'ouvrir des mondes nouveaux, élargir leur imaginaire, et leur donner les mots pour dire, comprendre et transformer le réel, je lancerai :

- Le programme “Un mois, une découverte”, permettant à chaque enfant de participer au moins une fois par mois à une activité artistique ou culturelle, en partenariat avec les institutions culturelles municipales et nationales.
- L'élargissement du champ des missions des Professeurs de la Ville de Paris (PVP) à une spécialité “langue étrangère”, afin qu'ils bénéficient de l'apprentissage des langues dès le plus jeune âge jusqu'à de véritables immersions, dans le cadre du périscolaire.
- Le développement des classes découvertes, pour que chaque élève scolarisé en primaire à l'école publique puisse partir au moins une fois en séjour de découverte durant sa scolarité.

● Améliorer les conditions d'apprentissage : des écoles accueillantes, inclusives et résilientes.

L'éducation des enfants n'est pas un coût, mais un investissement pour notre avenir commun, pour former des adultes et des citoyens de demain épanouis et avertis. Il n'y a pas de pédagogie ambitieuse et d'excellence éducative sans lieux accueillants et confortables.

J'engagerai un grand plan d'investissement comprenant la rénovation et la végétalisation de toutes les écoles publiques parisiennes, **pour des écoles 100% accessibles, inclusives et résilientes face au changement climatique**. Ces travaux seront réalisés en prenant en compte la nécessité de réduire les inégalités de genre, qui affectent trop souvent la répartition et l'usage de l'espace au sein de nos écoles.

L'inclusion fera partie intégrante de cette refondation. L'école inclusive ne peut plus reposer sur la débrouille des familles et des professionnels épuisés faute d'une implication suffisante de l'Etat, alors que 13 000 enfants et jeunes en situation de handicap sont scolarisés à Paris. Je proposerai un plan reposant sur trois piliers : offrir aux enfants et aux familles le droit à un parcours sécurisé par un accompagnement renforcé dès l'entrée à l'école, des temps de répit et une meilleure articulation des temps scolaire, périscolaire et extrascolaire, donner aux professionnels les moyens d'agir avec des équipes formées, reconnues et appuyées par des référents de l'inclusion locaux, et déployer un réseau public de dispositifs inclusifs dans toute la ville en lien avec l'Éducation nationale et le secteur médico-social.

Aux abords des écoles, la transformation de la ville se poursuivra afin de faire de l'espace public un prolongement de l'espace éducatif, et de chaque arrivée en classe un moment serein, protégé et accueillant : tandis que l'aménagement des “rues aux enfants” a montré la voie, nous élargirons cette ambition aux collèges et aux lycées pour atteindre 1 000 rues piétonnes à Paris d'ici la fin du mandat.

Une méthode d'hyperproximité : Lancement d'une convention citoyenne pour la refonte du périscolaire parisien

- Dès le lendemain de ma prise de fonction, le 4 avril 2026, je convoquerai une convention citoyenne pour mieux protéger les enfants.

Cette convention rassemblera des citoyens tirés au sort, appuyés par une gouvernance représentative des parties prenantes, avec des parents d'élèves, des membres de la communauté éducative, de l'Académie de Paris, des représentants des organisations syndicales, des experts. Elle étudiera :

- **La protection des enfants** pour mieux détecter les situations de violence, mais aussi lutter contre le harcèlement scolaire et aborder les enjeux de santé mentale des plus jeunes ;
- **Les rythmes scolaires et périscolaires**, pour améliorer le quotidien des enfants, des familles et des équipes encadrantes ;
- **La refonte des apprentissages périscolaires** pour consolider les fondamentaux et l'aide aux devoirs mais aussi la culture, le sport, l'apprentissage des langues et l'éducation à la citoyenneté.

Les conclusions de cette convention seront mises en application dès la rentrée 2026, en respectant le calendrier suivant :

- Avril 2026 : définition des axes de travail en auditions en avril
- Juin 2026 : restitution des travaux en juin
- Été 2026 : vote en Conseil de Paris
- Septembre 2026 : mise en œuvre des mesures dès la rentrée.

- Cet engagement s'articulera avec une pratique exigeante mais nécessaire : le compte-rendu de mandat à l'échelle des arrondissements.

Une fois par an, ce compte-rendu sera dédié spécifiquement aux questions scolaires et périscolaires : bilan des engagements pris en matière de protection et d'investissement, échanges avec les parents, les élèves, les équipes éducatives, les animateurs, ajustements et corrections nécessaires.

Écouter, expliquer, rendre des comptes : c'est ainsi que l'on construit la confiance avec les familles, le personnel éducatif et les élèves.



Pour une capitale populaire qui protège avant tout ses enfants

**« La manière dont une ville
traite ses enfants dit tout
de son projet de société.**

Quand des violences sont commises dans le cadre même de l'école ou du périscolaire, ce n'est pas seulement un système qui dysfonctionne : c'est notre pacte collectif qui vacille. Y répondre ne peut pas se limiter à colmater des brèches ; cela exige de changer nos priorités, notre organisation, notre culture.

Je fais un choix clair : faire de la protection et de l'épanouissement des enfants la boussole de toute l'action municipale ; y compris si cela signifie de changer les règles, assumer des clivages, et surtout d'y consacrer tous les moyens nécessaires.

À Paris, aucun enfant ne doit grandir dans la peur, ni se sentir seul face à la violence ou à l'injustice. Je veux que chaque école, chaque cour, chaque centre de loisirs soit un lieu de savoir, de sécurité et de respect ; que chaque quartier devienne un espace où les enfants peuvent jouer, apprendre et se projeter sereinement dans l'avenir.

C'est le sens de mon engagement : une ville populaire qui protège d'abord les plus vulnérables, qui croit dans la puissance émancipatrice de l'école publique, et qui associe ses habitantes et habitants aux décisions qui les concernent.

Protéger nos enfants, c'est préparer les citoyennes et citoyens qui feront la ville de demain. C'est ce mandat que je propose aux Parisiennes et aux Parisiens de me confier : faire de Paris la ville qui protège avant tout ses enfants, qui leur accorde toute la place qu'ils méritent et qui leur offre toutes les conditions pour profiter de la chance que représente le fait de grandir à Paris. »

Contact presse :
presse@emmanuelgregoire.fr

Adèle Nangéroni (06 73 48 50 58)
Mathilde Manso (06 37 85 00 02)

Emmanuel • Grégoire pour • Paris

